

LE NOUVEAU LYON

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de Poste

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Rhône, Ain, Isère, Loire, Saône-et-Loire...	5 fr.	10 fr.	18 fr.
Autres départements	6 »	12 »	22 »
Etranger (Union postale)	9.50	19 »	36 »

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

de 9 heures du matin à minuit
LYON - 7, Place des Terreaux, 7 - LYON
TÉLÉPHONE

ANNONCES

Les Annonces du "NOUVEAU LYON" sont reçues :
A LYON : AU BUREAU DU JOURNAL, Place des Terreaux, 7
A PARIS : DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLI-
CITÉ.

BULLETIN DU JOUR

M. Barthou a adressé au président du Conseil une lettre par laquelle il donne sa démission de ministre des travaux publics. Cette décision est motivée par l'arrêt que vient de rendre le Conseil d'Etat dans le procès engagé entre l'Etat et les compagnies d'Orléans et du Midi, au sujet des conventions.

Le bruit court de nouveau au Caire qu'une grande bataille aurait eu lieu à Kassala entre les Italiens et les Derviches.

Ces derniers auraient été mis en fuite.

M. Ferrier, directeur de la « Voie Ferrée », compromis dans l'affaire des Chemins de fer du Sud, a écrit qu'il allait se constituer prisonnier.

Lire à la 3^{ème} page nos dépêches de la dernière heure.

ELECTION

D'un Conseiller général

3^e CANTON DE LYON

SCRUTIN DE BALLOTAGE

1 ^{er} Bureau. — Mairie du 1 ^{er} Arrondissement	
Inscrits, 1.394; Votants, 427	
Blancs ou nuls, 9	
Coste-Labaune, rép.....	264
Clavel, rad.....	154
2 ^e Bureau. — Place Morel	
Inscrits, 1.453; Votants, ...	
Blancs ou nuls, ...	
Coste-Labaune.....	277
Clavel.....	194
3 ^e Bureau. — Boulevard de la Croix-Rousse	
Inscrits, 1.385; Votants, ...	
Blancs ou nuls, ...	
Coste-Labaune.....	246
Clavel.....	164
4 ^e Bureau. — Rue Royale	
Inscrits, 1.409; Votants, ...	
Blancs ou nuls, ...	
Coste-Labaune.....	235
Clavel.....	99
5 ^e Bureau. — Rue Noyet	
Inscrits, 1.401; Votants, 427	
Blancs ou nuls, 4	
Coste-Labaune.....	233
Clavel.....	190
6 ^e Bureau. — Rue des Tables-Claudiennes	
Inscrits, 1.131; Votants, ...	
Blancs ou nuls, ...	
Coste-Labaune.....	241
Clavel.....	126
7 ^e Bureau. — Rue des Capucins	
Inscrits, 1.289; Votants, 387	
Blancs ou nuls, 5	
Coste-Labaune.....	256
Clavel.....	127
8 ^e Bureau. — Rue des Augustins	
Inscrits, 1.158; Votants, ...	
Blancs ou nuls, ...	
Coste-Labaune.....	241
Clavel.....	107
9 ^e Bureau. — Palais des Arts	
Inscrits, 1.202; Votants, ...	
Blancs ou nuls, ...	
Coste-Labaune.....	210
Clavel.....	101

RÉCAPITULATION

Inscrits.....	11.662
Votants.....	3.453
Blancs exprimés.....	3.453
Blancs non exprimés.....	1.262
Coste-Labaune, rép.....	2.191
Clavel, rad.....	1.262

L'élection a été remportée par M. Coste-Labaune, et dans lequel le *Nouvel Lyon* a sa part, fait le plus grand honneur au 3^e canton.
En dépit de manœuvres perfides, ils sont restés fidèles à un principe supérieur de la discipline républicaine.
Leur vote a fait bonne justice des attaques, inqualifiables dirigées contre un homme dont la vie toute entière a été consacrée à la République.
Quant à M. Clavel, son écrasante défaite est la juste punition de la facilité avec laquelle il s'était prêté à de louches combinaisons et avait accepté de compromettants patronages.
En somme, grâce au solide bon sens populaire, la République compte une victoire de plus.
Vive la République!

Autre Prime à nos Abonnés

Nous offrons à nos abonnés de six mois et d'un an (nouveaux ou anciens) : Un Portrait (pastel ou crayon conté) 7 fr. (au pastel, grandeur naturelle) Un Portrait, grandeur naturelle 5 fr. (au pastel, grandeur naturelle) Un Portrait, grandeur naturelle 25 fr. (peinture à l'huile) Un Portrait, format de la photographie (peinture à l'huile)..... 4 fr.
--

Il suffit de nous envoyer la photographie accompagnée d'un mandat-poste de la somme fixée pour chacune de ces reproductions.

Lettre Parisienne

Paris, 12 janvier.

LITTÉRATURE SOCIALISTE — LA SITUATION FINANCIÈRE

LE BUDGET DES COLONIES

Si les mœurs et les manières des socialistes parvenaient à s'acclimater chez nous, ce serait fini de la France, qui, après avoir été à la tête de la civilisation, retomberait à l'époque des hommes des bois.

Je n'ai pas encore vu M. Jaurès vêtu d'une peau de mouton comme aux âges primitifs, mais cela viendra. En attendant, il n'y a pas de père des Alpes, de bûcheron des Cévennes ou de vacher de la Beauce qui saurait, qui oserait tenir le langage ignoble des socialistes.

Tout y est : outrages, injures, calomnies, diffamation, arrogance ; toute la lyre. C'est le collectivisme de l'ordure.

Et cela se targue de représenter le progrès, la civilisation, l'avenir !... en nous ramenant tout droit à la barbarie.

N'est-il donc pas possible d'essayer de défendre les doctrines socialistes sans faire appel à la grossièreté ? Il y a, dit-on, des socialistes bien élevés, même respectables ; seulement ils ne sont pas à la Chambre. On s'explique donc la profonde émotion des députés en recevant le contenu de la boîte à ordures secouée sur leurs têtes par les tristes individualités que ce parti s'est choisies comme représentants au Palais-Bourbon.

Il est question d'ajouter un article au règlement de la Chambre pour punir les injures de collègue à collègue. Il serait préférable de rien faire et de s'en remettre à la fermeté du président du soin de réprimer de tels abus. La sagesse commanderait de repousser du pied ces malpropres, quitte à s'en souvenir au jour des élections et à reviser les lois sur l'éducation populaire, qui sont tout à fait inefficaces.

Et dire que ces choses se passent, que cette littérature de barrière a cours dans un pays qui passe à bon droit dans le monde entier pour la patrie du savoir-vivre !

M. Leroy-Beaulieu publie, dans le *Journal des Débats*, une très remarquable étude sur le budget. Ce n'est pas sans quelque fatuité que je vous signale ce travail, car l'illustre économiste, avec plus d'autorité et de chiffres à l'appui, ne fait en somme que répéter ce que je vous ai dit.

Il fait eau de toutes parts, ce pauvre budget !

M. Leroy-Beaulieu assimile notre situation financière à celle des maisons en détresse, qui font argent de tout, sont criblées de dettes criardes et s'enfoncent chaque jour davantage.

Nous avons 1.273 millions de dette flottante, sans compter les obligations sexennaires qu'on ne paie pas, un découvert considérable à la Caisse des dépôts et consignations et le déficit annuel.

Il est impossible de continuer dans ces conditions.

Le ministre des finances cherche des expédients, fait feu de tout bois, mais les petits moyens sont insuffisants. Dans des conjonctures aussi graves, il faut avoir le courage de prendre des mesures énergiques.

M. Leroy-Beaulieu propose de consolider la dette flottante au moyen d'un grand emprunt qui permettrait de réduire le taux des intérêts à payer. L'idée n'est pas mauvaise ; seulement la situation presse. Tout retard aggrave la situation.

Mais cela ne suffit pas. Contracter un emprunt — qui devrait être au moins de deux milliards — soit ; il permettra de liquider le passé. Et pour l'avenir ? Si nous continuons à dépenser au delà de nos ressources, dans quelques années ce sera à recommencer.

Il faut poser carrément la question au pays en ces termes : « Préférez-vous une augmentation des impôts ou une diminution des dépenses ? »

Le président du Sénat aussi, dans son discours d'installation, a laissé entrevoir des aperçus financiers très pessimistes. En somme, il n'est que temps d'aviser. Ce n'est pas dans un article de journal que l'on peut développer un plan complet de réformes financières. C'est affaire aux hommes d'Etat. Nous nous bornons à signaler le péril. C'est un point qui mérite plus d'attention que le discours et la littérature socialistes.

Une indisposition de M. Delcassé retarde la discussion du budget des colonies.

Cette discussion ne me dit rien qui vaille. On soulève un tas de questions irritantes, au risque de nous brôler avec une foule de pays.

Décidément, M. Delcassé et son groupe colonial ont le patriotisme dangereux. Avec la meilleure intention du monde, ils mettent en péril la paix publique.

Si encore les coloniaux étaient eux-mêmes coloniser ; mais ils n'ont garde. Ils colonisent sur le papier, à grand renfort d'articles, et peuplent nos possessions de fonctionnaires et de soldats. Quant aux colons, c'est l'Angleterre et l'Allemagne qui s'en chargent !

En bon français, cela s'appelle : travailler pour le roi de Prusse.

UN PARISIEN.

LA CRISE AGRICOLE

S'il est une industrie qui soit en ce moment dans une pénible situation, c'est bien celle de la culture du sol. Tous les hommes qui s'occupent de questions économiques n'envisagent pas sans effroi l'avenir des paysans français.

Cette crise qui bouleverse si violemment le monde rural, ces doléances de plus en plus nombreuses, de plus en plus précises, de plus en plus pressantes, ces souffrances aiguës dans lesquelles se débattent si lamentablement les travailleurs des champs, toutes ces choses ne sont-elles point comme les douleurs de l'enfantement d'un monde nouveau ? Ne plaident-elles pas éloquentement la cause des paysans à qui on avait promis, oh ! bonheur, la suppression des prestations, la diminution des impôts indirects, « ces impôts de capitation qui grèvent les familles quand elles s'accroissent ».

Après une longue attente, Jacques Bonhomme, vieilli et courbé par le travail, agri par les souffrances, mis à sec par un fâcheux impayable, mêlé sa voix puissante au concert des récriminations qui monte des opprimés et des miséreux vers les puissants du jour, vers ceux qui pourraient adoucir ses maux.

Voilà un peu les motifs de ces plaintes que certains esprits chagrins qualifieront d'intempestives parce qu'elles troublent la douce quiétude des gens auxquels rien ne manque et qui, par conséquent, trouvent que tout est pour le mieux dans ce monde.

Tout d'abord, disons que la crise que traverse actuellement l'agriculture a des causes nombreuses et profondes ; elle n'est pas près de prendre fin, si l'on n'emploie que des palliatifs pour la guérir ; elle ne peut au contraire qu'augmenter, car elle n'est que le prélude d'un immense conflit entre la vieille Europe et les pays neufs : Etats-Unis, Inde, Australie. Elle tient aussi aux conditions sociales, morales et économiques de notre pays : impôts, rente de la terre, morcellement des propriétés, disparition des petits propriétaires et des manœuvres, etc.

Elle amènera avec elle des changements considérables dans la législation et l'exploitation du sol, tant dans les rapports de l'Etat avec les possesseurs de la terre et les fermiers que dans ceux qui existent entre les propriétaires et les cultivateurs, les producteurs et les consommateurs.

Il y a trente ans, il n'était point question de crise agricole, les produits du sol : blé, viande, laine, se vendaient à des prix rémunérateurs ; le paysan « touchait les deux bouts » ; car, le nouveau monde n'avait pas encore pesé sur les marchés européens et provoqué une dépréciation inouïe des denrées. Depuis cette époque, les communications entre les divers pays sont devenues plus nombreuses et plus suivies, la vapeur a raccourci les distances et amené le nivellement des prix.

Aux Etats-Unis, la production du blé a augmenté, en cinquante ans, dans des proportions colossales.

Les immenses solitudes du Far-West, jusqu'ici laissées incultes, ont été défrichées ; l'emploi des machines perfectionnées y est possible et permet de réduire le prix d'entretien des produits ; la rente du sol y est presque nulle ; 20 à 25 francs pour les prairies. Le commerce du blé y est facilité par des éleveurs locaux ; les tarifs de transport, des stations intérieures à New-York, par exemple, et de New-York dans les ports d'Europe, y sont réduits à la dernière limite ; des sociétés puissantes s'occupent de l'exportation des céréales et des bestiaux. De son côté, le gouvernement de Washington met des sommes importantes à la disposition du ministre de l'agriculture et ne lui marchand pas son concours. Il n'y a, pour ainsi dire, pas d'armée, pas de marine militaire ; toute la jeunesse peut se livrer à des travaux productifs.

Jusqu'à aujourd'hui, les Etats-Unis ne nous avaient envoyé plus spécialement que leurs blés, et les blés américains ont supplanté nos blés indigènes. En même temps, ils ne négligeaient pas leur bétail, et l'on peut voir aujourd'hui, dans la région des prairies, sur les pentes des Alleghany, des Montagnes-Rocheuses, d'immenses troupeaux de bestiaux composés de nos meilleures races. Le bœuf américain est une nouvelle menace de ruine pour les éleveurs français.

L'Inde, quoique moins favorisée que l'Amérique, n'en est pas moins à la veille de devenir le grenier du monde. Dans les plaines fertiles du Gange et de l'Indus, les céréales croissent admirablement, et, par une ironie amère du sort, le pauvre paria indien cultive le blé et ne mange qu'une maigre bouillie de riz. Ce n'est donc point la consommation intérieure qui peut gêner l'exportation.

Quant à l'Australie, elle inonde nos marchés de ses laines à bas prix ; la presque disparition de nos superbes troupeaux de mérinos en a été la conséquence.

Dans un autre ordre d'idées, la baisse de l'argent a porté une rude atteinte à notre agriculture. Le rapport marchand entre l'or et l'argent, ainsi que celui établi par la loi, était, il y a soixante ans, fixé à 15 1/2. Ils concordent donc entre eux. Nous eûmes force écus et très peu d'or : ce fut l'ère de la pièce de cent sous. On fabriqua des monnaies d'argent valant, à poids égal, 15 fois 1/2 moins que les monnaies d'or. En d'autres termes, on pouvait échanger une certaine somme en or contre une somme en argent pesant 15 fois 1/2 plus et réciproquement.

Mais, depuis l'exploitation des gisements aurifères de la Californie et de l'Australie, la valeur de l'argent n'a fait que baisser ; elle est actuellement de 25 à 30 fois moindre que celle de l'or. Ce dernier métal faisant prime refuait à l'étranger ; notre fortune nationale courait un grand danger, lorsque, en 1873, la France, suivant l'exemple de l'Angleterre et de l'Allemagne qui s'étaient déclarées monométallistes ou suspendaient la frappe libre de l'argent. Dès lors, la dépréciation du métal blanc augmentait, surtout dans les pays où cette monnaie était seule en usage.

Ainsi, dans l'Inde, la roupie d'argent valait, il y a 25 ans, 2 fr. 37 changée contre de l'or ; 100 roupies valaient donc 237 francs. Aujourd'hui, la roupie changée contre de l'or ne vaut plus que 1 fr. 67 et 100 roupies 167 fr. Mais la roupie indienne a conservé, dans l'Inde, son même pouvoir d'achat ; dès lors, on peut se procurer pour 237 fr. de blé, par exemple, avec 167 fr. en or, d'où un bénéfice de 29 0/0 pour les importateurs.

La baisse de l'argent dans l'Inde amenait la baisse du blé français, ruinant nos cultivateurs, mais diminuant aussi les bénéfices des importateurs.

Pour ceux-ci, leur gain sera à peu près nul lorsque la dépréciation de nos blés sera égale à celle de l'argent indien, c'est-à-dire lorsque 100 kilogrammes de blé valront de 14 à 15 fr.

Sans le rétablissement de l'échelle mobile avec des droits élevés, il ne faut point s'attendre à une amélioration dans les cours actuels, et aux prix de 17 fr. à 17 fr. 50 que valent en ce moment les blés, en France la culture de cette céréale est loin d'être rémunératrice.

Dans un prochain article sur la crise agricole, nous mettrons en regard des pays privilégiés la vieille terre de France, et nous examinerons la situation des propriétaires, des fermiers et des ouvriers agricoles.

H. DUSOC.

Lettre Italienne

L'OPINION ET LA PRESSE FRANÇAISE — LE RAPPEL DE M. RESSMANN — LA SITUATION ÉCONOMIQUE — LES FUTURES ÉLECTIONS — LE MARIAGE DE M. CRISPI.

Rome, 12 janvier

La semaine a été pleine d'émotions. L'expulsion des journalistes français, le rappel de M. Ressimann, les articles de certains journaux contre notre ambassadeur, le mariage de la fille de M. Crispi, les nouvelles inquiétantes d'Afrique remplissent toutes les conversations, et à tout instant une nouvelle information sensationnelle vient agiter les esprits.

M. Ressimann n'était plus depuis longtemps bien en cour, si tant est qu'il l'ait jamais été. On l'accusait dans les milieux officiels de ne pas connaître les aspirations de l'Italie, d'avoir toujours habité la France, de ne pas s'être inspiré du sentiment italien dans sa mission diplomatique. C'est, disent les amis de M. Crispi, le seul motif de son rappel, et ils ajoutent à la suite du procès-Romani n'y eurent pour rien.

Il n'en est pas moins vrai qu'on est très irrité dans le monde gouvernemental, contre la presse française, qu'on accuse délibérément de mettre une mauvaise foi insigne et un acharnement in-

justifiable à dénigrer l'Italie et les Italiens.

Ces reproches ne tiennent pas debout. Mais il n'en est pas moins vrai que certains correspondants de journaux français ont peut-être parfois, dans le désir assez légitime de transmettre quelque information inédite et sensationnelle, dépassé un peu la mesure.

Il est indéniable que les nouvelles inexactes que télégraphient certains correspondants, comme celles qui ont trait à l'arrestation en masse de tous les députés, projetée par Crispi, à l'expulsion de tous les Français habitant la péninsule, à l'écrasement des troupes italiennes à Kassala, nouvelles trop facilement accueillies par certaines feuilles parisiennes, étaient faites pour agacer les Italiens et égarer l'opinion publique.

M. Crispi a su exploiter tout cela contre nous, et profondément irrité des dures vérités que lui a fait entendre ces temps-ci la presse française, il s'en venge comme il peut.

Malheureusement rien n'est plus facile, en Italie, que d'amener l'opinion contre nous. Et il suffit que les *Débats*, par exemple, publient une note inexacte sur les affaires de l'Erythrée, pour que la « mauvaise foi » des journaux français soit dénoncée, avec une apparence de raison, par les amis de M. Crispi. C'est ainsi qu'en Italie on détourne l'attention publique des difficultés intérieures.

Plusieurs noms sont mis en avant pour la succession de M. Ressimann, mais il n'y a rien de décidé encore. Les bruits mis en circulation sont sans consistance. Le choix du comte de Sambuy serait, sans nul doute, le meilleur. Grand seigneur piémontais, artiste distingué et sportsman passionné, M. de Sambuy a épousé M^{me} de Ganay, qui appartient à une des familles les plus en vue de l'aristocratie française. M. de Sambuy va, tous les ans, passer quelque temps à Paris ou à Fougère, domaine de la famille de Ganay, près d'Etang. Il n'a jamais dissimulé sa sympathie pour la France.

On doute cependant que M. Crispi s'arrête à ce choix et même que M. de Sambuy accepte, au cas où il serait désigné ; en tout cas, ce n'est pas de sitôt que la question sera tranchée.

On se préoccupe beaucoup des nouvelles d'Afrique. Le général Baratier, commandant en chef, répond de la situation, mais, cependant, on est inquiet. Je regrette d'avoir à ajouter qu'on soupçonne les missionnaires lazaristes français de faire, en Abyssinie, de la propagande contre les Italiens et qu'on considère les colons français de Djibouti comme des émissaires de groupes coloniaux, chargés de créer des obstacles à l'Italie. On dit même que ce sont les frères Deloncle qui menent sourdement la campagne d'accord avec le ministre des colonies. Bien entendu je ne relate ces dires que pour vous donner une idée de l'état des esprits en Italie, car je suis convaincu qu'il n'y a là-dedans pas un mot de vrai, mais il suffit qu'on le dise et qu'on le pense ici pour aggraver la tension des relations entre la France et l'Italie.

La situation économique et financière s'est quelque peu améliorée. On s'en aperçoit au rendement des impôts, aux chiffres de l'exportation, au mouvement des chemins de fer qui augmentent.

Le ministre des finances M. Boselli, est incontestablement un homme habile. Il a réussi à augmenter les impôts et à diminuer les dépenses, sans trop faire crier.

Les élections, on peut le prévoir, seront favorables au ministère. Les groupes les plus importants du midi ont déjà fait adhésion à la politique de M. Crispi ; la Toscane et le Piémont voteront en majorité pour les candidats du gouvernement. L'opposition ne peut compter que sur la Lombardie et les Romagnes. On prévoit déjà que la majorité ministérielle sera de 200 voix environ.

Pour le moment, dans les sphères mondaines, on est tout au mariage de Mlle Joséphine Crispi avec le prince de Lingua Rossa.

Le mariage a été célébré à Naples avec une pompe princière, en présence des cardinaux, des ministres, des autorités et au milieu des acclamations du peuple.

La jeune mariée a reçu des cadeaux splendides estimés à près d'un million ; les plus beaux ont été offerts par le roi, la reine, l'empereur Guillaume, les ministres, le prince de Bismarck, le corps diplomatique.

ROMANUS.

Service téléphonique

LES ÉLECTIONS DE TOULOUSE

Toulouse, 13 janvier.

C'est aujourd'hui qu'a eu lieu le renouvellement du Conseil municipal dissous. Beaucoup d'animation autour des 56 sections à voter.

Quatre listes sont en présence : 1^{re} La liste de protestation républicaine (Union radicale socialiste), ayant à sa tête MM. Ornac et Serres, les deux anciens maires radicaux ;

2^e La liste républicaine progressiste, ayant à sa tête M. Paget, doyen de la Faculté de droit ;

3^e La liste du *Sud-Ouest* et du *Mezger de Toulouse*, organes des radicaux ;

4^e La liste de protestation de la fédération socialiste, comprenant six conseillers socialistes sortants et trente noms pris un peu partout ;

5^e La liste de protestation contre les fraudes électorales, dite : « Union Toulousaine », ayant à sa tête MM. Courtois de Vico, le colonel Perroissier, organisateurs des fêtes de Jeanne d'Arc et Dubois, candidat conservateur dépourvu de son siège de député, par les fraudes de 1885.

Cette liste est soutenue par l'*Express de Midi*.

L'Expédition de Madagascar

LES PRÉPARATIFS

Toulon, 13 janvier.

Le *Shamrock*, dont le départ est toujours fixé au 25 courant, prendra l'état-major de la 1^{re} brigade, le général Metzinger, un bataillon de travailleurs algériens, fort de 2 officiers supérieurs, 29 officiers subalternes, 51 sous-officiers, 839 soldats, 42 mulets et chevaux, un hôpital de campagne, un lot de munitions d'artillerie, un lot d'outils de pionniers, et un mois de vivres et de fourrages pour les troupes et les animaux.

Un vapeur affrété, qui partira de Marseille le 1^{er} au 10 février prochain, embarquera une batterie de montagne, une demi-compagnie du génie, 2 officiers supérieurs, 11 officiers subalternes, 284 hommes de troupes, 116 chevaux et mulets, et deux mois de vivres. Ces deux bâtiments passeront en Algérie pour y prendre les troupes fournies par cette colonie.

Le ministre de la marine vient de donner des ordres au port de Cherbourg, pour avant de pousser les travaux d'aménagement des transports *Manche* et *Nièvre*, destinés à Madagascar, de manière à ce que ces deux bâtiments puissent prendre la mer vers le 1^{er} mars prochain.

LA PRISE DE FARAFATE

Port-Louis, 13 janvier.

Des nouvelles de Tamatave de source anglaise disent que pendant le bombardement de Farafate, les Hovas ont éprouvé de grandes pertes.

Cinq soldats anglais ont été arrêtés et expulsés pour avoir traversé les lignes françaises.

Les Français ont capturé un bateau portant le pavillon malgache.

LA FRANCE EN ABYSSINIE

Londres, 13 janvier.

Une correspondance adressée de Rome au *Times* signale les relations qui se sont établies entre les Français : MM. Chefnoux et Igé, d'une part, et Menelik et les chefs du Tigré, M. Chefnoux ayant fourni des armes et des munitions à Menelik.

La correspondance prétend que les Italiens s'inquiètent de ces relations. L'ancienne hostilité des Abyssins contre les derviches leur paraît se tourner contre eux.

Le correspondant du *Times* ajoute que l'entente franco-russe semble avoir porté ses fruits au Harar, où le gouvernement français garantit la sécurité des routes à la mission religieuse et militaire russe qui se rend en Abyssinie.

Les Chemins de fer du Sud

Paris, 13 janvier.

UNE LETTRE DU DIRECTEUR DE LA « VOIE FERRÉE »
Le *Temps* publie la lettre suivante :

Paris, 13 janvier.

Monsieur le Directeur,
J'ai l'honneur de vous adresser, en réponse à votre lettre du 10 courant, un rapport sur l'état des travaux de la ligne de la Voie Ferrée, entre la gare de la Croix-Rousse et la gare de la Croix-Rousse.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Emile FERRIER.

L'AFFAIRE DE LA SOCIÉTÉ

Des Transports maritimes

LA SOCIÉTÉ NICOISE

Paris, 13 janvier.

Le *Figaro* publie de curieux détails sur la Société nicoise, dont le directeur et l'administrateur ont été arrêtés.

La Société ne possédait qu'un seul bateau, la *Corse*, non encore payé, qui, de temps à autre, faisait des voyages fictifs entre Nice et Bastia, afin de faire croire à un transit qui n'existait pas.

Des lettres de l'administrateur Duclos saisis chez sa maîtresse, prouvent surabondamment l'esqueroquerie.

Dans ses perquisitions chez M. de Clesio, M. Bernard a découvert, entre autres, plusieurs télégrammes réclamant d'urgence des fonds pour payer l'équipage de l'unique « navire » composant toute la « flotte » de la Société. L'équipage s'était levé parce que non seulement il n'était pas payé depuis longtemps, mais encore parce que les vivres manquaient à bord.

Le *Jour* Brossard-Marcilla entendait de

main un parent du directeur, M. Thévenet, ex-maire de Meaux, ex-sénateur. D'autres arrestations sont probables.

LA « FLOTTE » SAISIE

Nice, 13 janvier. Le tribunal de commerce de Nice a rendu, hier, son jugement dans un procès intenté par l'équipage du bateau à vapeur la *Corse*, de la Société nicoise. L'équipage qui, nous le disons plus haut, n'avait pas reçu de solde depuis longtemps, réclama ce qui lui était dû. Le tribunal a nommé un séquestre chargé de la garde du bateau. En attendant qu'une solution intervienne, les hommes de l'équipage ont été rapatriés, quatre sont partis pour Marseille et quatre autres pour Saint-Nazaire. Voilà donc toute la « flotte » de la Société nicoise saisie.

LA SITUATION MINISTÉRIELLE

(De notre rédacteur spécial)

Paris, 13 janvier.

Une note officielle

L'Agence Havas communique aux journaux la note suivante :

En présence des affirmations répétées d'un journal du matin qui prétend que des divisions seraient survenues à différentes reprises entre les ministres, nous sommes autorisés à déclarer qu'aucune divergence de vues ne s'est, en aucune circonstance, produite au sein du cabinet.

Dans le monde politique

Dans les cercles politiques, on discute beaucoup la note officielle dont je vous ai télégraphié le texte et on estime qu'elle vise surtout les bruits de la retraite du général Mercier, dont on a déjà annoncé le remplacement par le général Chanoiné.

Le général Mercier disait lui-même ce matin, à un homme politique important qu'il était très d'accord avec ses collègues et n'avait jamais songé à démissionner.

On sait que les bruits de désaccord entre les ministres sont une des manœuvres auxquelles a le plus habituellement recouru l'opposition.

Le démenti gouvernemental n'a donc par suite qu'une utilité relative, et il suffira amplement à mettre l'opinion en garde contre des racontars intéressés autant que fantaisistes de certains journaux.

LE PARTI SOCIALISTE

Les divisions du parti

Paris, 13 janvier.

On a beaucoup remarqué que les cinq députés allemands n'ont pas signé le dernier manifeste socialiste. Cela tient aux divisions profondes qui existent entre les allemands et les instituteurs qui appartiennent au groupe guesdiste.

On n'a pas oublié, du reste, que les allemands avaient suscité à M. Gérault-Richard un concurrent, le citoyen Fréron, qui, d'ailleurs, s'est retiré après le premier tour de scrutin.

Les allemands voient en outre de très mauvais œil les bourgeois socialistes que M. Millerand a persuadés et enrôlés. Il ne serait pas étonnant que ces querelles intestines se fassent jour prochainement à la Chambre même et en présence de l'ennemi opportuniste.

On peut dire, qu'en ce moment, le feu couve sous la cendre.

Les réunions prochaines

La réunion des comités qui ont soutenu M. Gérault-Richard a décidé de convoquer un grand meeting à l'Alcazar d'Italie pour examiner la situation faite à M. Gérault-Richard par le vote de la Chambre. Tous les députés socialistes seront invités.

Hommages à la mémoire de Burdeau

Paris, 13 janvier.

Aujourd'hui a eu lieu, à l'Ecole normale, la réunion générale de l'Association des anciens élèves.

M. Gaston Boissier président. L'éminent académicien a fait en termes émus l'éloge des deux hommes qui ont honoré l'association : MM. Duruy et Burdeau. Nous extrayons de ce remarquable discours les passages suivants relatifs à notre regretté compatriote :

BURDEAU HOMME POLITIQUE

M. Burdeau ne nous appartient que par quelques années de vie ; la politique nous le prit de bonne heure, et il est vraisemblable qu'elle nous l'aurait gardé ; mais c'est chez nous qu'il a commencé, et vous savez avec quel état d'esprit il est tombé sur le champ de bataille de Champigny ; tous avaient fait leur devoir.

Le ministre de l'instruction publique, M. Jules Simon, venait lui payer la dette de la France.

Burdeau fut décoré ; c'est ainsi que son nom se trouve indissolublement lié à cette belle page de notre histoire.

Comme sa fermeté allait quelquefois jusqu'à la violence, on pouvait croire qu'il se méfiait de la ressource nécessaire à la conduite des hommes. Il semblait naturel que, par un vigoureux de logique qui se comprend chez un philosophe de profession, il fut entrainé à pousser ses principes à l'extrême. Mais il n'était pas de ceux qui se ferment aux leçons de l'expérience et traversent le monde sans rien apprendre et rien oublier.

La pratique de la vie lui inspira la modération, la tolérance, ces deux qualités maîtresses des bons esprits. Aussi, quand on l'a vu, devenu homme politique, descendre des hauteurs de sa philosophie pour s'attacher aux secrets de l'administration et de la finance, il semblait se transformer, s'humaniser, on jugerait qu'il ne laisserait pas à occuper les situations les plus hautes.

Je me souviens, qu'au dernier bal de l'Ecole normale, le président Arnot, montrant Burdeau, qui s'était joint à nous pour le recevoir, disait : « C'est l'honneur de votre école et une réserve précieuse pour la France. »

Il ne sont pas nombreux, hélas, ceux sur lesquels nous pouvons compter pour l'avenir. Puisse-t-on, dans cette dispute, n'avoir pas un jour l'occasion de trop regretter celui que nous venons de perdre prématurément. Dans tous les cas, son souvenir restera pour nous entouré de ce je ne sais quoi de touchant et de triste qui s'attache aux destinées inachevées et à l'espérance évanouie.

BURDEAU INTIME

Il a été ensuite lecture d'une importante étude consacrée à Burdeau par M. Gasquet, recteur de l'Académie de Nancy.

Rien n'est plus émouvant que le récit des difficultés de Burdeau s'étendant au début de sa carrière universitaire. M. Gasquet a retracé son histoire à l'aide de lettres que Burdeau lui-même lui écrivait dans cette période de sa vie.

Burdeau était professeur à Saint-Etienne quand il répondit des dettes d'un de ses parents de Lyon, et de celles de son frère qui venait d'être déclaré en faillite. M. Gasquet cite le passage d'une lettre par lui écrite par Burdeau, s'efforçant de payer les dettes de son frère.

UNE LETTRE TOUCHANTE

Pour ma part, écrit-il, en sept mois j'ai payé 3,000 francs. J'ai donné des leçons, j'ai fait ce que j'ai pu pour gagner de l'argent, j'ai retranché de mes dépenses tout ce qui n'était pas le strict nécessaire ; je ne voyage pas, je porte de vieux habits ; je ne vais pas au café ; je compte ainsi arriver à payer 4,000 à 5,000 francs par an, non frère autant peut-être. A ce compte, en douze ou quinze ans, nous pourrions venir à bout de notre entreprise.

Je te dis cela pour que tu n'aies pas croire que je me contente de me lamenter sur les événements, nous les réparons.

Nous courrions à regret l'intéressant travail de M. Gasquet. Relevons-y, en terminant, un détail des plus curieux. Gambetta, dont Burdeau avait fait la connaissance au 16 mai, avait pressenti la valeur exceptionnelle du jeune professeur lyonnais. C'est lui qui lui révéla le premier ses aptitudes financières et qui lui prédit formellement qu'il serait un jour ministre des finances de la République.

CHINOISERIES PAPERASSIÈRES

Paris, 13 janvier.

On sait combien sont longues, pénibles, difficiles les formalités à remplir par les étrangers qui ont l'intention de se faire naturaliser français. Ces difficultés se comprennent, jusqu'à un certain point ; mais il existe des circonstances où elles deviennent abusives ; c'est lorsque des bureaucrates, de leur propre initiative, ajoutent de nouvelles exigences à celles que la loi a prévues.

Le ministre de la guerre vient, en effet, d'être prévenu que dans certaines villes de province et même dans plusieurs mairies de Paris, on exige une déclaration de naturalisation de la part des jeunes gens, fils d'étrangers ou autres, qui, en vertu de l'article de la loi du 20 juillet 1893, demandent à tirer au sort. On croit devoir réclamer à ces jeunes gens cinq ou six pièces, telles que : acte de naissance, certificat d'émigration, casier judiciaire, actes de mariage des parents, etc., qu'il leur est d'autant plus difficile de se procurer que, dans leur propre pays, notamment dans les provinces annexées, les autorités locales ne comprennent pas le français.

Nous croyons savoir que le ministre de la guerre a adressé à ce sujet des instructions catégoriques. Il ne faut pas que, par amour de la paperasserie, on entrave le recrutement de l'armée et qu'on prive le pays de défenseurs de bonne volonté.

UN INVENTEUR PATRIOTE

Cherbourg, 13 janvier.

Le bateau sous-marin le *Goubet*, qui a donné des résultats jugés insuffisants par la marine dans les expériences de ces dernières années, vient d'être saisi par un huissier de notre ville.

L'inventeur, M. Goubet, à qui les études de son invention avaient coûté plusieurs années de travail, et qui avait engagé sa fortune dans la construction de son bâtiment, étant ruiné, plusieurs gouvernements étrangers lui ont proposé de leur céder son invention, mais M. Goubet a refusé les offres qui lui ont été faites.

A L'ÉTRANGER

A FRIEDRICHSRUHE

Berlin, 13 janvier. — Le prince de Hohenlohe, chancelier de l'Empire, est parti ce matin pour Friedrichsruhe pour faire, au prince de Bismarck, la visite depuis longtemps annoncée.

LE COMTE HERBERT DE BISMARCK
Berlin, 13 janvier. — Le bruit se confirme que le comte Herbert de Bismarck remplacera le baron Marschall, comme sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

TERRIBLE CATASTROPHE

New-York, 13 janvier. — Une maison en construction dans la 26^e rue de l'Onest, s'est effondrée, ensevelissant 15 personnes sous ses ruines. Cinq autres personnes ont été grièvement blessées.

M. RESSMANN A ROME

Rome, 13 janvier. — M. Ressimann, ambassadeur d'Italie à Paris, a été reçu, hier, par le roi et par le baron Blanc, ministre des affaires étrangères, qui a eu avec lui une longue conférence.

R. Ressimann a été reçu aujourd'hui par M. Crispien, qui est arrivé à Rome, ce matin, de retour de Naples.

SUICIDE D'UN COLONEL

Anvers, 13 janvier. — Un colonel d'artillerie s'est jeté, ce matin, sous un train à Berchem-lès-Anvers.

Il a été décapité ; la mort a été instantanée.

On croit que cet officier, qui est âgé de quarante-trois ans et qui est le plus jeune colonel de l'armée belge, a agi sous l'influence d'un accès de fièvre chaude.

LES ITALIENS EN AFRIQUE

Le Caire, 13 janvier.

Le bruit court de nouveau ici qu'une grande bataille aurait eu lieu aux environs de Kassala, entre les Italiens et les Derviches.

Les Italiens auraient remporté une victoire complète mais au prix de grosses pertes et après une lutte acharnée. Les détails manquent.

LA GUERRE SINO-JAPONAISE

Ingénieux trompe-l'œil

Une correspondance de Shanghai rapporte que les mandarins de l'île Tseungming, pour effrayer les Japonais qui seraient tentés de débarquer, n'ont rien imaginé de mieux que de distribuer à tous les habitants, même aux femmes, un vêtement de soie.

A la marée montante, de par la loi, tout le monde est habillé en soldat ; vous voyez d'ici l'émotion de l'ennemi qui, en préparant un débarquement, apercevrait une armée si colossale ! Puis, à marée basse, chacun reprend ses occupations : véritables... et le tour est joué !

Un transuge

Le cuirassé *Centurion*, qui porte le pavillon du vice-amiral Freemuille, commandant en chef l'escadre anglaise des mers de Chine, vient d'être le théâtre d'un incident tragique dont on se souvient fort ému de l'enseignement de la reconnaissance.

Le couple ne vivait que des pires expédients. Le 25 octobre dernier, Palicot et sa maîtresse furent surpris au Bon Marché, en flagrant délit de vol de bijoux et de divers objets.

Le couple fut arrêté, et après avoir été conduit à la prison de la rue de la Harpe, ils furent transférés à la prison de la rue de la Harpe.

Après avoir été conduit à la prison de la rue de la Harpe, ils furent transférés à la prison de la rue de la Harpe.

Après avoir été conduit à la prison de la rue de la Harpe, ils furent transférés à la prison de la rue de la Harpe.

damné l'infortuné Ricketts à être rayé des cadres de la marine de Sa Gracieuse Majesté britannique.

Ajoutons que, une fois dégrisé, ce fils d'Albion en disponibilité, s'est empressé de passer au service du gouvernement chinois.

ECHOS ET NOUVELLES

Le Jour de l'An russe

Ce matin à eu lieu, à Paris, en l'église de la rue Daru, un service solennel pour le premier jour de l'an du calendrier russe. Tout le personnel de l'ambassade y assistait.

M^{me} la baronne de Mohrenheim, femme de l'ambassadeur de Russie, a pu se rendre à la cérémonie, par suite d'une chute qu'elle a faite ce matin, dans la rue sur les verglas.

Cet accident n'aura, ajoutons-le, pas de conséquences graves.

Un Drapeau historique

Sait-on ce qu'est devenu le drapeau tricolore qui flottait au fronton du Cercle militaire, lors des fêtes franco-russes et que l'amiral Avellan a agité, on s'en souvient, en poussant le cri de : « Vive la France ! » quand il a paru au balcon quelques instants après son arrivée au Cercle, salué par les formidables vivats de l'Armée russe ?

Ce drapeau a été offert récemment par le général Deschamps, président du Conseil d'administration du Cercle, au Musée historique de la ville de Moscou.

Le général vient de recevoir du prince Scherbatoff ses chaleureux remerciements pour ce don qui couronne, dit le prince, la collection franco-russe contenant les « souvenirs inoubliables des grands jours d'allégresse de nos deux nations, complètes maintenant par les souvenirs du « double national ».

La Mutualité maternelle

Cet après-midi à eu lieu à la Société d'horticulture l'assemblée générale de la Mutualité maternelle.

M. Lourties, ministre du commerce, président. On remarquait dans l'assistance MM. Siegfried, Jouffray d'Albani, député ; Depasse, directeur de la Mutualité, etc.

Le tour du monde à bicyclette

Marseille, 13 janvier.

Miss Londonderry, la jeune américaine vélocipédiste qui fait en ce moment le tour du monde à bicyclette, est arrivée hier à Marseille.

Les Grandes Valeurs françaises en 1894

Paris, 13 janvier.

De l'Economiste européen, sous la signature de M. Edmond Théry :

« Notre statistique des 127 grandes valeurs françaises calculées d'après les cours de clôture du 31 décembre 1894, porte sur un capital réel de 57,208,702,000 francs.

« Pour l'année 1894 entière, la valeur des Rentes françaises a augmenté de 719 millions, celle des obligations de la Ville de Paris de 70 millions, celle des Obligations Communales Foncières et Hypothécaires de 140 millions, celle des obligations de Chemins de fer français de 448 millions.

« Soit au total 1,337 millions de francs. Mais la valeur des quatre groupes a diminué de 415 millions, dont 363 millions s'appliquent aux actions des onze principales Compagnies de chemins de fer français.

« Le résultat final de l'année entière (30 décembre 1894 au 31 décembre 1895) se traduit donc par une majoration nette de 950,679,000 francs. »

L'Odyssée d'un Compositeur

UN ESCROC DU GRAND MONDE. — MUSICIEN ET... FILLOU. — UN MARIAGE INTERRUPT

Paris, 13 janvier.

L'Eclair publiait, ce matin, sous ce titre : *Le Roman d'un cambrioleur*, le récit suivant :

« Le bruit s'était répandu, samedi matin, à Asnières, qu'un grand mariage serait célébré dans l'après-midi. Une demoiselle de bonne famille, Alphonsine Trocén, 18 ans, épousait M. Guillaume Palicot, 37 ans, « auteur dramatique », officier d'académie, grand-croix de l'ordre du Nicham, etc.

« En effet, à six heures, les mariés arrivaient en voiture de gala, en toilette magnifique, porteurs de robes de prix.

« Le marié portait en cravate la croix du Nicham et au revers de son habit les palmes d'officier d'académie ornées de diamants.

« Le secrétaire de la mairie appelait les noms des témoins, lorsque soudain se présenta un monsieur qui, en fort bons termes, invita les mariés à le suivre au commissariat de police.

« Le futur se fâcha, menaça et demanda enfin ce qu'il lui voulait.

« Je suis inspecteur de la sûreté, dit le monsieur, et suis porteur d'un mandat d'arrêter contre Guillaume Palicot, cambrioleur de profession et contre sa maîtresse et complice Adolphe Trocén.

— Est-ce vous ?
— Oui.
— En ce cas, je vous arrête. »

« Après une visite au commissariat et la rectification de certains faits se mit en route pour le dépôt.

« Palicot et sa maîtresse, ainsi que nous le disons plus haut, appartiennent au monde de la cambriole.

« On les recherchait vainement depuis plusieurs mois. Déjà une première fois, on faillit les arrêter, mais ils passèrent à l'étranger, quand dernièrement, on les sut de retour et sur le point de se marier. »

Le récit de l'Eclair est exact, sauf en ce qui concerne la qualité du personnage arrêté. Voici, au surplus, quelques détails intéressants sur cette affaire.

Guillaume Palicot n'est autre que Georges Palicot, compositeur de musique, divorcé d'avec Mme Lucie Palicot, et qui fut l'ami de Charles Gounod.

Georges Palicot habitait 36, rue Notre-Dame-de-Lorette, un superbe appartement de 2,000 francs de loyer, mais il arrivait difficilement à payer son terme. Ses fournisseurs le harcelaient.

Très répandu dans le monde des théâtres, très élégant et d'une tenue très correcte, cette distinction et ses excellentes manières lui avaient attiré de très grandes relations.

objets — pour 300 fr. environ. — On les laissa en liberté provisoire.

Quelques jours plus tard, deux agents de la sûreté, pendant que l'affaire s'instruisait, vinrent perquisitionner rue Notre-Dame-de-Lorette et mirent les deux voleurs en état d'arrestation. Palicot protesta en se recommandant de MM. Jules Simon, Saint-Saëns, et d'une quantité de personnalités politiques, artistiques et mondaines, avec lesquelles, d'après notre enquête, il était en relations suivies. Les agents, démontés par ces références, donnèrent à Palicot deux heures pour se tirer de ce mauvais pas, ainsi qu'il se faisait fort de le faire.

Les deux heures expirées, les deux agents revinrent au domicile des inculpés, qui n'y étaient plus, et qui avaient profité du délai accordé pour prendre le train de Bruxelles ; mais les agents retrouvèrent vite la piste. Ils apprirent que Palicot et sa maîtresse allaient rentrer en France, et qu'ils allaient se marier à Asnières. Les banes étaient publiés à la mairie de la rue Dronot, et les journaux mondains annonçaient le mariage du « maître » (sic) Les agents attendirent le moment où le « Oui ! » sacramental allait être prononcé pour mettre la main sur les deux coupables.

Les huissiers, entre autres, et suivant les ordres du propriétaire, saisirent le mobilier de Palicot, et le faisaient transporter à l'hôtel des ventes.

La vente de ces objets aura lieu demain, lundi.

Dans l'appartement, il ne reste que les objets insaisissables : buste de Gounod, photographie de Gounod dans un groupe dominant la main à Palicot, photographie de Palicot assis à côté de Grot (de la Comédie française) et entouré des principaux membres de la maison de Molière.

Cà et là, des cadres qui renferment des portraits datant de 88, de Gounod, avec cette dédicace : « A mon petit élève et ami Georges Palicot. — Ch. Gounod » ou bien : « A nos chers enfants Georges et Lucie Palicot. » — Dans un autre cadre, une carte forte représente Arsène Houssaye, avec cette dédicace : « A Georges Palicot — tout cœur, toute oreille. — Arsène Houssaye. »

LE MAUVAIS TEMPS

A Paris

Paris, 13 janvier. Par suite des verglas, de nombreuses voitures sont restées en détresse, deux ou trois heures durant, sur les divers points de Paris. On compte aussi de multiples chutes qui ont eu pour conséquences des fractures de jambes et de bras. Mais, en somme, il n'y a pas eu d'accidents graves à signaler.

Toutes les personnes qui ont été victimes de ces chutes ont été aussitôt secourues par les pharmaciens de quartier et par les voitures urbaines. Les hôpitaux ont reçu en tout 15 blessés.

Les voitures de la ligne de tramway de Fontenay, dites *voitures des flammes*, qui partent de Saint-Germain-des-Près à minuit, se trouvaient encore à six heures ce matin à Paris avec les voyageurs qu'elle contenait depuis l'heure à laquelle elle aurait dû partir.

Depuis ce matin, la température s'est sensiblement adoucie.

Dans les départements

Le Havre, 13 janvier.

Une violente tempête du Sud-Est a sévi la nuit dernière sur la côte, la mer était démontée et au moment de la marée des vagues défilant avec rage couvraient entièrement la jetée de nappes glacées.

Le sloop *Protégé de Dieu*, venant de Trouville, poussé par le courant, s'est brisé sur la jetée. Les trois hommes d'équipage ont été sauvés par les employés du phare à l'aide des lignes de sauvetage.

Le sloop a coulé immédiatement.

Ajaccio, 13 janvier.

Hier soir, pour la première fois, depuis longtemps, un train a pu effectuer le voyage de Bastia à Ajaccio.

Il a apporté trois courriers du continent en retard.

En Italie

Rome, 13 janvier.

Quatre maisons se sont écroulées sous le poids de la neige dans la province d'Ave-lino.

Une grange s'est effondrée, ensevelissant onze bergers ; huit ont été tués.

Ailleurs il y a eu trois morts et deux blessés.

UN SINISTRE EN MER

Steamer coulé. — Nombreuses victimes

Marseille, 13 janvier.

Un bruit sinistre vient de se répandre en ville, celui de la perte d'un steamer qui aurait coulé ce matin, à 8 heures, à quelques milles-ouest des îles.

Voici tous les renseignements recueillis jusqu'à présent :

Le steamer *Sentinel*, du service des Pilotes, se trouvait sur rade ce matin, à 8 heures, lorsque le commandant aperçut un steamer qu'il supposait appartenir à M. Castaldi, armateur marseillais, dont les navires font le service de Cette à Port-Vendres et à la Nouvelle pour le transport des vins.

Comme il avait les yeux portés sur ce navire, le capitaine de la *Sentinel* le vit s'enfoncer tout à coup dans la mer. Il dirigea aussitôt la *Sentinel* à toute vapeur vers le bâtiment en détresse, mais il avait à peine parcouru quelques centaines de mètres que le steamer en question était englouti et que l'extrémité des mâts disparaissait dans l'abîme par un fond, peut-être de 1,000 mètres.

Les bateaux de M. Castaldi, de faible tonnage, ne prennent presque jamais de passagers, mais l'équipage au complet a dû être englouti dans le naufrage.

Marseille, 13 janvier.

On suppose que le navire naufragé est l'*Anais*, de la compagnie Castaldi, qui avait quitté le port à cinq heures du matin, se dirigeant sur Cette avec un chargement de balles de cuir.

Il avait à bord trois passagers et dix hommes d'équipage.

La compagnie Castaldi a télégraphié ce matin dans tous les ports où auraient pu relâcher l'*Anais*. Aucune nouvelle n'est parvenue.

DRAME DANS UN ATELIER

Roubaix, 13 novembre.

Un meurtre a été commis à Tourcoing, dans le peignage de laines Lorthois-Motte, dans des circonstances lamentables.

Un jeune ouvrier, le nommé Dumortier, âgé de dix-huit ans, faisait un travail qui n'était pas le sien : armé d'un petit canif il gratta une barre d'appui soutenant la carte métallique qui sert à nettoyer la laine.

Un autre ouvrier, Camille Deconinck, le renvoya en le repoussant légèrement ; Dumortier voulut le repousser à son tour et avança la main armée du canif comme pour lui saisir le cou ; la main dévia, et la lame du canif, très effilée, pénétra en plein cœur de Deconinck, qui tomba baignant dans son sang.

Dumortier s'enfuit, mais il fut vite arrêté ; le malheureux se jeta à pleurer et

répète sans cesse que c'est en jouant qu'il a tué son compatriote.

Deconinck était un excellent ouvrier ; il était âgé de vingt-sept ans et marié sans enfants.

Sa femme, prévenue, a voulu voir son cadavre.

Imprimerie et stéréotypie du *Nouveau Lyo*
7, place des Terreaux et 2, rue Vallinière
Machines rotatives Marinoni, 16.000 exen
plaires à l'heure.— Moteur à gaz Farre et Cie
Lyon.

